



04.02.2022

Aux :

- Tireurs T1 & T2 du CFP VD
- Tireurs TV membres du cadre VD
- Présidents & resp. C50 des sociétés SVTS

Calendrier carabine 50 m 2022

Voici le programme pour la saison C 50 m - 2022 du CFP Vaud. Deux groupes distincts sont constitués :

- Tireurs T1 & T2 (T1), au bénéfice d'une Convention pour talent local,
- Tireurs SVTS (TV) qui pratiquent le tir de compétition et qui désirent améliorer leurs performances et se qualifier pour des compétitions nationales et/ou représentatives pour le CFP VD. Sans limite d'âges, y compris T2 et classements supérieurs.

Programme C50 m

Dates	Quoi	Quand	Qui	Où
19.03.22	Entraînement 1	0900 – 1700	T1, TV	Echandens
9-10.04.22	Camp C50	0830 – 1800	Intéressés	Couvet (NE)
7.05.22	Entraînement 2	0830 – 1700	T1, TV	St. Léger
11-06.22	Entraînement 3	0830 – 1700	T1, TV	Gingins
25.06.22	Finale VD 3 positions, Juniors & Elite, par SVTS	Ouvert	sur inscription	St. Léger
13.08.22	Entraînement 4	0830 – 1700	T1, TV	St. Léger
27.08.22	Match Romand	Ouvert	Qualifiés (6)	Vaud
10.09.22	Entraînement 5	0830 – 1700	T1, TV	Bursinel
1.10.22	Match Inter-Fédérations Elite, par FST	Journée	Qualifiés (6)	Schwadernau
2.10.22	Match Inter-Fédérations Juniors, par FST	Journée	Qualifiés (4)	Schwadernau

Autres dates pour T2

Test ESPIE	08-10.07.22 à Berne https://www.swissshooting.ch/fr/schiesssport/spitzensport-und-nachwuchs/piste
Shooting master, informations, inscriptions	https://www.swissshooting.ch/fr/wettkaempfe/shooting-masters-gewehr-1050m-und-pistole-102550m/ L'athlète doit s'inscrire lui-même.
Dates Shooting master	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SHMA 5A : 19-20 mars, Bienne (C 10m) ▪ SHMA 5 : 9-10 avril, Schwadernau (C 50 m) ▪ SHMA 6 : 23-24 avril, Schwadernau C 50m) ▪ SHMA 7 : 25-26 juin, Bienne (C 10m) ▪ SHMA 8 : 30-31 juillet, Schwadernau (C 50 m) ▪ SHMA 1-2 : 30.09-2-10, Bienn (C 10m) ▪ 9.10, Shooting masters Finales C 10m, Näfels



Participation

Les **tireurs T1** doivent participer à toutes les activités C50 m inscrites au programme, y compris aux finales VD, couché et 3 positions. Les demandes de dispense justifiées, doivent être discutées avec l'entraîneur responsable en début de saison ou dès connues.

Pour recevoir les convocations, les **tireurs TV** sont priés de s'inscrire, au moyen du bulletin d'inscription annexé, **jusqu'au 13 mars 2022**. D'autres tireurs peuvent s'annoncer également en cours de saison.

Divers

C50 : la munition est mise à disposition pour les tireurs U21 (T1 & TV).

Une convocation sera envoyée pour chaque événement (excepté pour les compétitions individuelles nationales ou SVTS, ces convocations sont établies directement par l'organisateur).

Nous restons à disposition pour tous renseignements.
Avec nos meilleures salutations.

Pour le CFP VD :

Marc Arn, Christian Zufferey et Anne-Claude Ryser, entraîneurs
Yves Furer, coach

Annexes :

Bulletin d'inscription (à renvoyer)

Critères de sélection



Bulletin d'inscription aux activités 2022, pour tireurs T1, TV (y compris T2 et classements supérieurs)

Les tireurs membres d'une société C50 m de la SVTS qui pratiquent le tir de compétition et qui désirent améliorer leurs performances et se qualifier pour des compétitions nationales et représentatives pour le CFP VD peuvent participer aux activités organisées par le CFP VD, indifféremment de leur âge.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél / Natel : _____ Date de naissance : _____

E-mail : _____ N° de licence : _____

Membre de la société : C50 : _____

	OUI	Non
Je m'engage à participer aux entraînements C50m. Tu recevras une convocation environ 1 semaine avant chaque entraînement, tu devras confirmer ta présence.		
Camp C50m avec GE, JU, NE, les 8-10.04.22, à Couvet. L'inscription est à envoyer directement à Anne-Claude Ryser, anneryser77@bluewin.ch . Une invitation vous parviendra séparément.		
En fonction de mes résultats et selon les critères de sélection annexés, je suis disponible et je souhaite représenter le canton aux compétitions suivantes :		
- Match Romand C50 m, 27.08.22		
- Match inter-fédérations C50m, 1 ou 2.10.22		
Remarques :		

Date : _____ Signature : _____

A retourner **jusqu'au 13.03.22**, par mail ou courrier, à : Anne-Claude Ryser, Avenue de Bussy 53, 1510 Moudon / 079. 543. 38. 75 / anneryser77@bluewin.ch



Critères de sélection C50 m - 2022

Les critères de sélection sont applicables pour la saison C50 m-2022, pour déterminer la sélection des représentants CFP VD pour les compétitions listées ci-après :

Conditions préalables	Remplir et renvoyer le bulletin d'inscription aux activités C 50 m (annexe); l'annonce est également possible en cours de saison (T1 et supérieurs pas nécessaire).
-----------------------	---

Date	Compétitions	Cat.	Nbr. Tireurs	Critères	Décision de sélection le	Commission de sélection par
27.08.22	Match Romand	Juniors & Elite	2 x 3	Les deux meilleurs résultats tirés lors de deux activités inscrites au programme sont pris en compte. Priorité aux tireurs qui ont participé à la finale VD 3 pos.	13.08.22	
01.10.22	Match inter-fédérations	Elite	6	Les deux meilleurs résultats tirés lors de deux activités inscrites au programme sont pris en compte. Priorité aux tireurs qui ont participé à la finale VD 3 pos., et/ou Match romand.	10.09.22	
02.10.22	Match inter-fédérations	Juniors	4		10.09.22	

Dérogation	Les athlètes T2 ou supérieurs, doivent transmettre d'eux-mêmes, à l'entraîneur cantonal et au coach, le résultat d'un match tiré au niveau supérieur lors d'une activité du programme.
Instance de recours	En cas de litige, un recours peut être déposé auprès de l'équipes des entraîneurs ou du coach au plus tard 5 jours après la communication de la sélection. Le recours est traité au minimum par trois membres du cadre CFP VD carabine.
Communication des sélections	Les sélections sont communiquées par mail, quelques jours après la décision de sélection, à tous les concernés.

Approuvé le 4.02.22 à Lonay